

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE LIÈGE



NOTE DE POLITIQUE GENERALE 2008

Graphisme & Mise en page :  Communication



Centre Public d'Action Sociale de Liège



1. Note de politique générale	3
Préambule	4
Budget	5
Gestion de trésorerie	6
Personnel	7
Aide sociale	8
Services de l'action sociale	12
Insertion socioprofessionnelle (RéINSER).....	12
Services d'insertion sociale	13
Aide médicale et hospitalière	14
Service de l'Enfance	15
Services Médiation de dettes et Energie	15
Politique du CPAS dans les matières énergétiques	16
Relais logement	16
Maintien à domicile	16
Patrimoine	20
Conclusion	22
2. Budget 2008 en quelques chiffres	23
Service ordinaire	24
Dépenses	24
Evolution des dépenses	25
Dépenses de personnel	26
Evolution des dépenses de personnel	27
Dépenses de fonctionnement	28
Evolution des dépenses de fonctionnement	29
Dépenses de transfert	29
Evolution des dépenses de revenu d'intégration.....	30
Recettes	31
Evolution des recettes	32
Recettes de transfert	33
Service extraordinaire	34
Dépenses	34
Recettes	35

S

O

M

M

a

i

r

e

Préambule

La mise en forme d'un budget de CPAS ne peut pas se concevoir sans se référer au contexte institutionnel européen, fédéral, régional ou encore communal.

Celui-ci nous amène à envisager le présent budget avec réalisme, bien plus qu'avec un optimisme de façade.

Le dynamisme et la jeunesse du nouveau Conseil, sa volonté de travailler, tant que possible en dehors des clivages politiques, et le renouvellement des cadres dirigeants de notre administration sont porteurs de nouveaux projets, de restructurations bien nécessaires.

A nous d'accompagner au mieux ces initiatives, de convaincre nos autorités de tutelle de leur opportunité et d'en chercher le financement.

A nous aussi, outre la recherche de l'équilibre du présent budget, de prévoir l'avenir de notre institution et de son personnel, en adéquation avec les nouvelles missions qui lui incombent. A nous, enfin, de dénoncer inlassablement les disparités sociales et de remplir notre devoir politique et citoyen de lutte pour la dignité humaine.

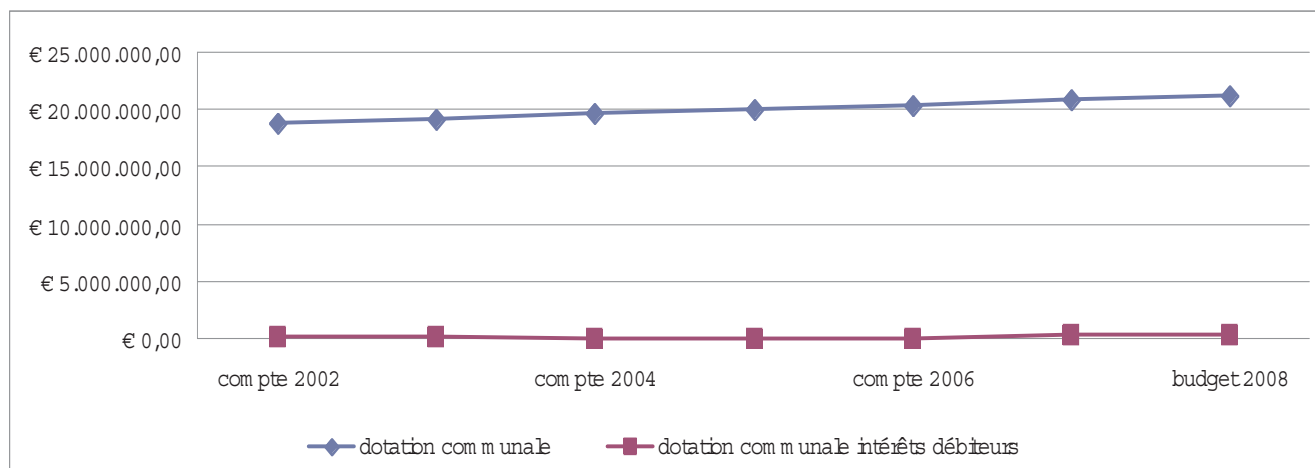
Nous tenons encore à remercier tous les niveaux de pouvoir qui contribuent à ce que notre institution puisse continuer de mener à bien son travail de solidarité, que ce soit au niveau de l'Europe (FSE), de l'Etat fédéral (Intégration sociale, Emploi, Grandes Villes, Politique des étrangers, ...), de la Communauté française (Protection de la jeunesse), de la Région wallonne (Action sociale et Santé, Emploi, ...), de la Province de Liège (Maintien à domicile) et, bien sûr, de la Ville de Liège.

Budget¹

La dotation communale se maintient au niveau du budget précédent, majorée de 2 %, soit 21.522.462 euros (y compris la prise en charge des intérêts débiteurs de trésorerie).

Par ailleurs, la Ville de Liège continue sa politique, initiée en 2002, d'inscription dans son propre budget du déficit des pensions de notre Centre.

En €	Compte 2002	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	CMB 2007	Budget 2008
Dotation communale	18.878.896	19.221.835	19.606.272	19.998.400	20.398.368	20.806.335	21.222.462
Dotation communale intérêts débiteurs	14.576	129.145	0	22.181	66.052	300.000	300.000



Cette solidarité est à saluer, car, jointe au recours au Fonds de réserve ainsi qu'à de rigoureux efforts de gestion, elle contribue à atteindre un budget en équilibre à 108.316.737 euros.

Janvier 2008 a été marqué par une augmentation de 4% du montant du revenu d'intégration². Notons au passage que la charge budgétaire **en fonds propres** de cette seule augmentation du revenu d'intégration représente 576.000 € de plus au budget 2008.

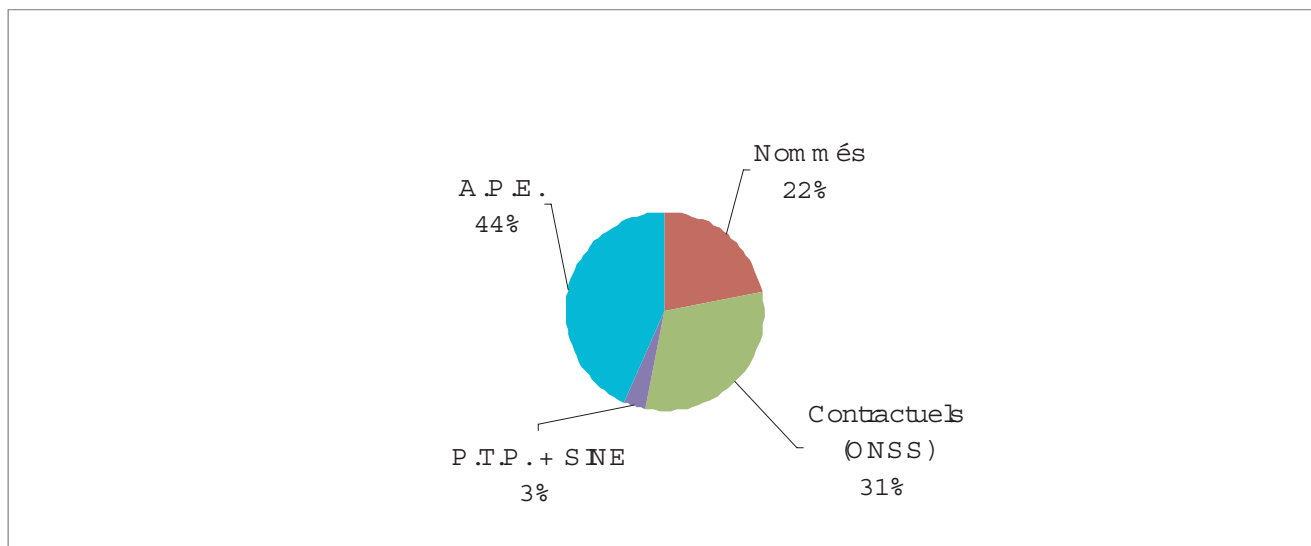
¹ Veuillez noter que le budget 2008 est illustré au chapitre 2 par plusieurs tableaux et graphiques en vue d'en rendre sa compréhension facilitée.

² Augmentation due au saut d'index de 2% couplé à une augmentation de 2% décidée par le Gouvernement fédéral

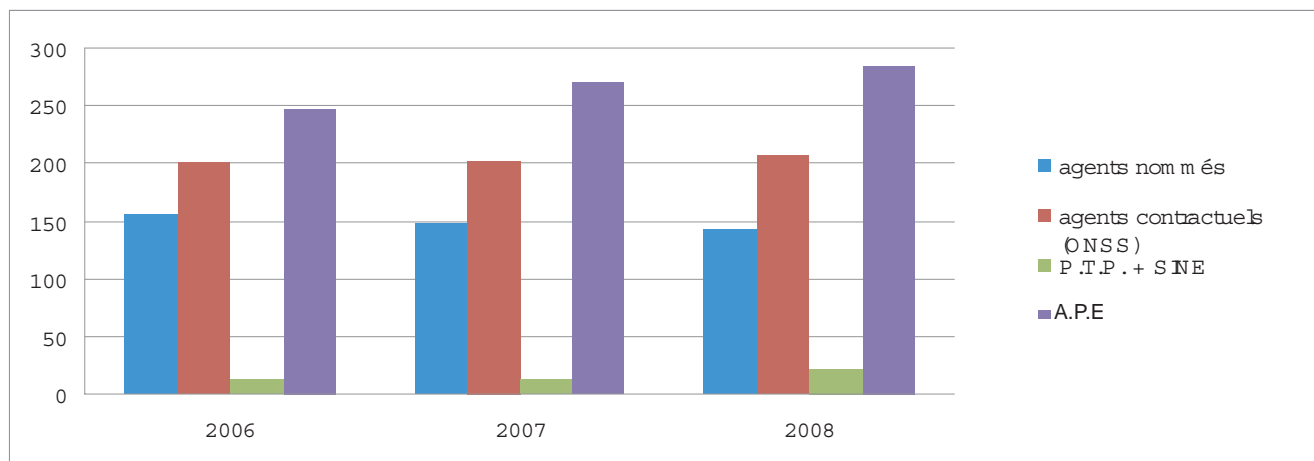


Personnel

Au premier janvier 2008, l'effectif global du CPAS de Liège s'élève à 1018 employés, tous statuts confondus. Le graphique ci-dessous représente la répartition de ces travailleurs, hors contrats art. 60§7, en fonction de leur statut,³.



Malgré la nomination de 14 assistants sociaux en 2007, l'on continue à constater une baisse du nombre d'agents nommés.

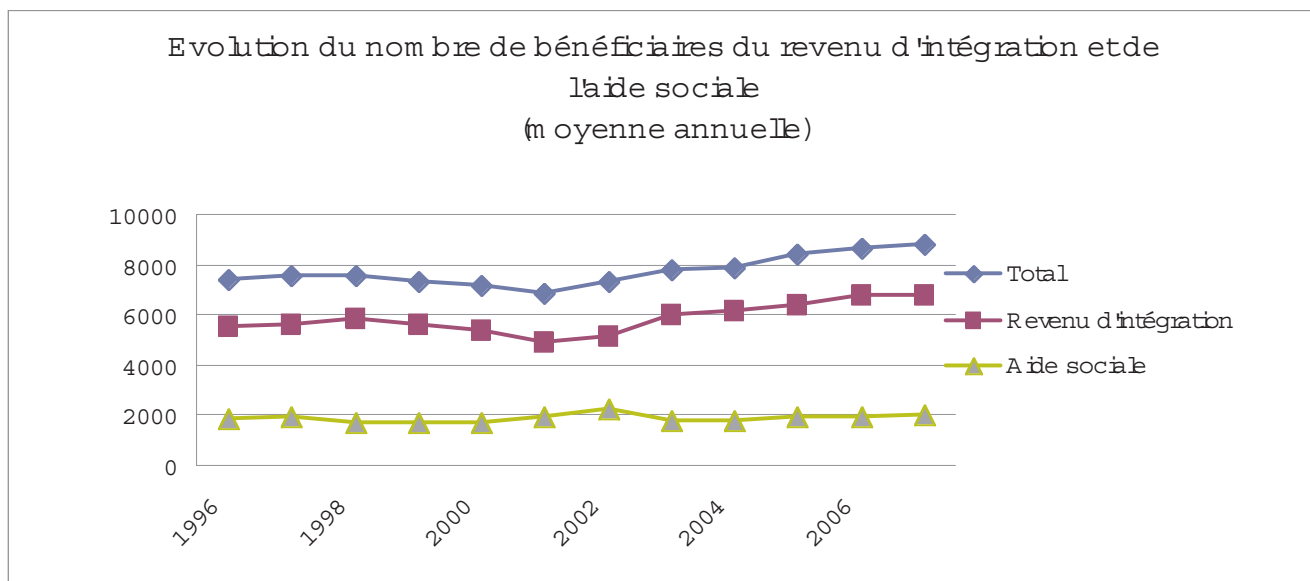


Nous nous efforçons de travailler à l'amélioration des conditions de travail des agents, de la communication interne, de la planification des formations continuées. En 2007, 779 formations ont été décidées par le Bureau permanent et concernaient au total 616 agents. Ces efforts sont consentis progressivement, dans le respect des limites budgétaires contraignantes auxquelles nous sommes soumis.

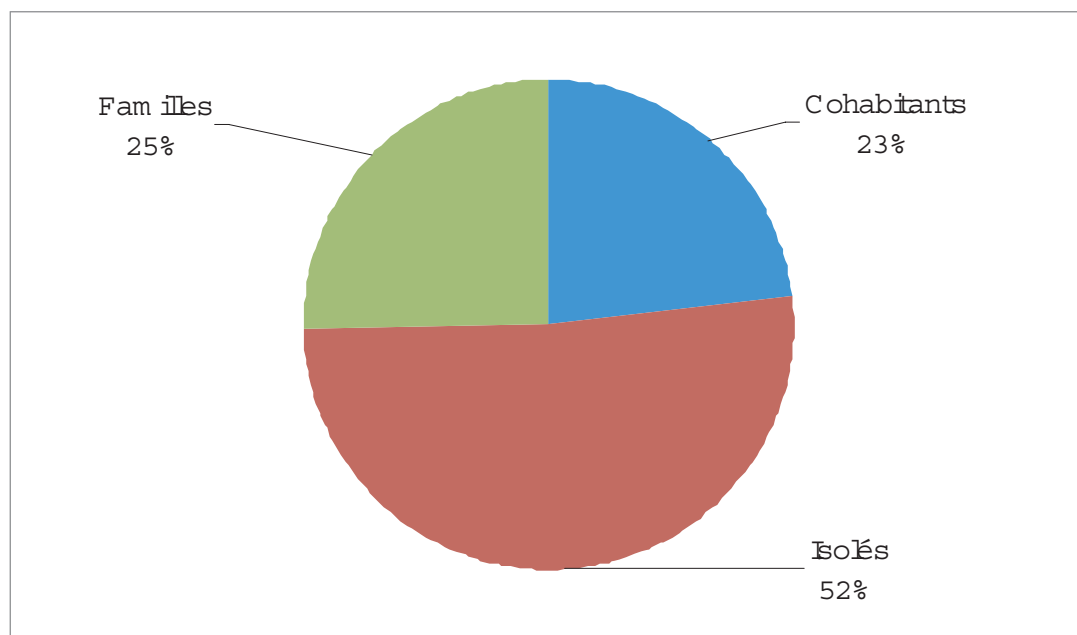


³ Graphique établi sur 656 Equivalents Temps Plein.

Nous sommes contraints de constater une progression constante quoique lente du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'aide sociale depuis l'année 2002, et ce malgré tous nos efforts.



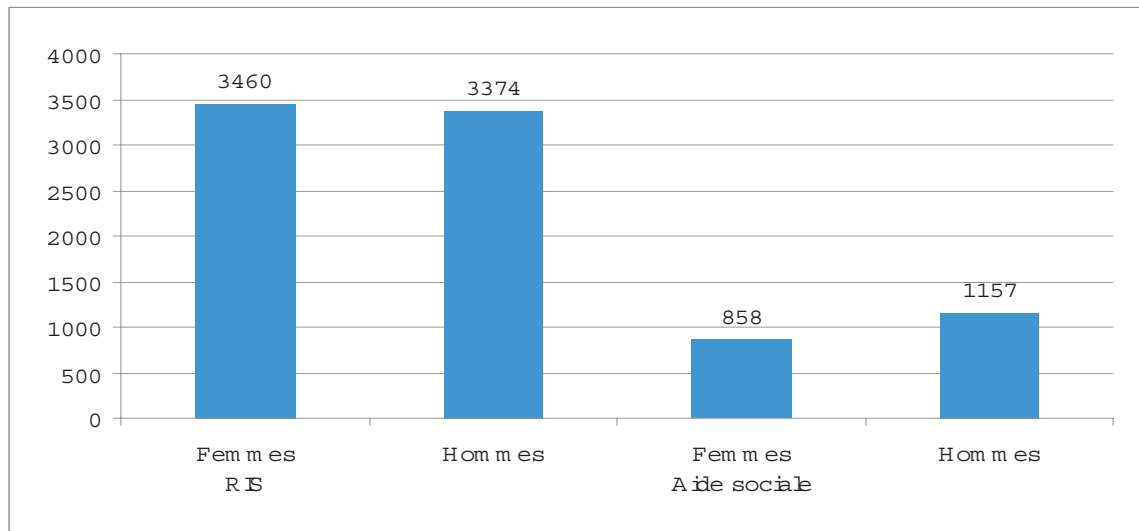
En 2007, la répartition des bénéficiaires du Revenu d'intégration et de l'aide sociale par type de ménage s'établissait comme suit :



⁴ Une récente étude des Universités de Liège et Anvers, réalisée pour le compte de la Fondation Roi Baudouin, montre que 58,9 % des personnes d'origine turque et 55,6 % des Marocains établis en Belgique disposent d'un revenu situé sous le seuil de pauvreté européen, estimé à 777 € par mois. A titre de comparaison, 21,5 % des Italiens établis en Belgique vivent sous le seuil de pauvreté, contre 10,16 % de Belges. Les nouveaux migrants et les illégaux ne sont pas concernés par cette étude. <http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=193650>

⁵ Résultats de l'édition 2004 de l'enquête EU-SILC (European Union - Statistics on Income and Living Conditions), 1ère d'une série de 4 enquêtes s'étalant sur la période 2004-2007. Ménages repris au Registre national.

La répartition par genres est illustrée dans le graphique ci-dessous :



Ciblons pour tenter une explication de cette croissance :

- une paupérisation des grands centres urbains en général, avec une concentration d'étrangers régularisés, de jeunes, de familles monoparentales ;
- le vieillissement de la population et l'accroissement de facto des frais médico-hospitaliers et de placement ;
- des situations de grande détresse, de surendettement de plus en plus liées aux charges d'énergie, de graves problèmes de logement ;
- la réapparition du phénomène de «sans-abrisme» sur une échelle plus grande, ainsi que tous les phénomènes liés aux assuétudes.

Nous pouvons être fiers du travail d'insertion effectué par le Centre envers le public défavorisé. Il reste la meilleure riposte à cet accroissement de la pauvreté. Mais nous constatons aussi que les moyens spécifiques mis à notre disposition pour cette tâche de longue haleine sont nettement insuffisants. Il s'agira là sans conteste d'un des chantiers importants du futur Ministre de l'Intégration sociale.

Ainsi, un(e) assistant(e) social(e) en antenne gère en moyenne 90 dossiers en permanence. Ou encore, ils/elles ont effectué 13.400 visites à domicile en 2007, soit 1.116 par mois.

La complexité d'une réponse adéquate à cette progression de la pauvreté a amené la nouvelle Direction de l'Action sociale à restructurer les différents pôles de l'aide sociale : juridique, financier, pédagogique et social. Un travail transversal optimisera la cohérence interne et la communication entre tous.

Dans cette optique, un poste de juriste et de conceptrice de projets ont été créés en 2007 en vue de seconder déjà la nouvelle Direction.

Outre les 3 **antennes spécialisées**, à savoir RéINSER cathédrale, le SADA et la cellule SDF associée au dispositif d'urgence sociale, nous inaugurerons **l'antenne jeunes**, qui devrait ouvrir ses portes vers la mi-2008.

Services de l'action sociale

...«la pauvreté ne recule pas ! Bien au contraire, les CPAS constatent que le nombre de citoyens qui font appel à leurs services ne cesse d'augmenter !

Au-delà des personnes qui, sans aucune ressource, s'adressent au CPAS pour bénéficier d'un revenu d'intégration ou d'une aide sociale équivalente, de plus en plus de personnes ont besoin d'une aide ponctuelle du CPAS pour se loger, se soigner, se chauffer, etc.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les CPAS constatent à quel point l'endettement et la précarité touchent de plus en plus des personnes qui ont un emploi ! » ...⁷

✓ *Insertion socio-professionnelle (RéINSER)*

Les contacts avec le monde patronal seront encore renforcés, afin d'établir de nouvelles filières d'emploi.

Celles-ci continueront à suivre la logique du «parcours d'insertion», allant de la formation à l'emploi, en privilégiant certains secteurs, tels bureautique, auxiliaires d'entretien, balayeurs ... Environ 2.500 personnes suivent actuellement ce parcours.

Les partenariats extérieurs seront confirmés, notamment dans le contexte de la convention-cadre avec le FOREM.

Au 31 décembre 2007, on dénombre **558 postes articles 60§7⁸ et 61⁹**, qui se ventilent comme suit :

- * **286** personnes travaillant sous contrat «article 60§7», dont :
 - 88 affectés aux services du CPAS ;
 - 43 mis à disposition de la Ville de Liège ;
 - 70 mis à disposition d'asbl ;
 - 85 affectés au secteur de l'économie sociale ;
- * **272** personnes sous contrat «article 61 et assimilés», dont :
 - 188 ACTIVA ;
 - 25 SINE ;
 - 10 Article 61 ;
 - 11 ACTIVA Intérim.
 - 38 PTP(Autres)

⁷ Mémorandum 2007 des CPAS de Wallonie, de Flandre et de Bruxelles, en vue des élections fédérales du 10 juin 2007.

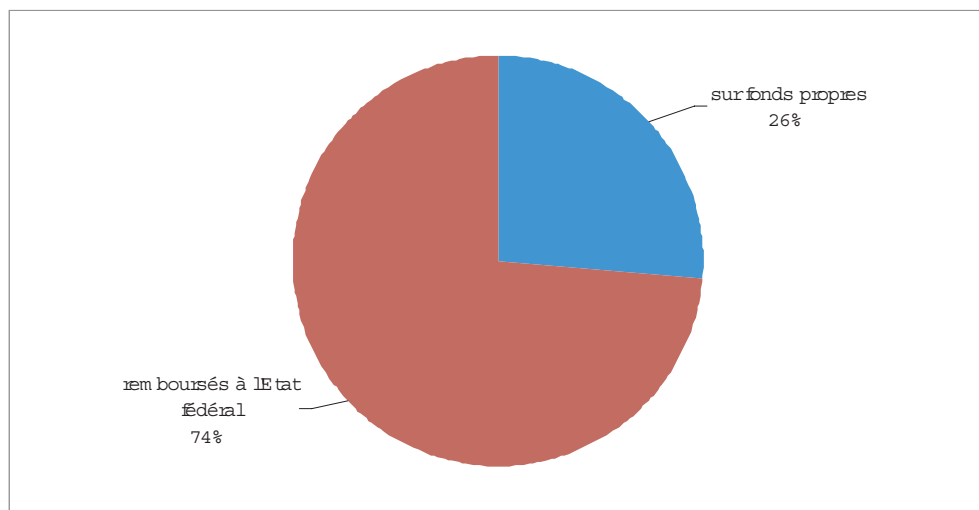
⁸ Articles 60§7 (de la loi organique des CPAS) : contrat de travail à durée déterminée conclu entre le CPAS et le bénéficiaire du Droit à l'Intégration Sociale avec encadrement et formation.

⁹ Articles 61 et assimilés (de la loi organique des CPAS) : contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée conclu entre l'usager et un employeur public ou privé.



✓ Aide médicale et hospitalière (AMH)

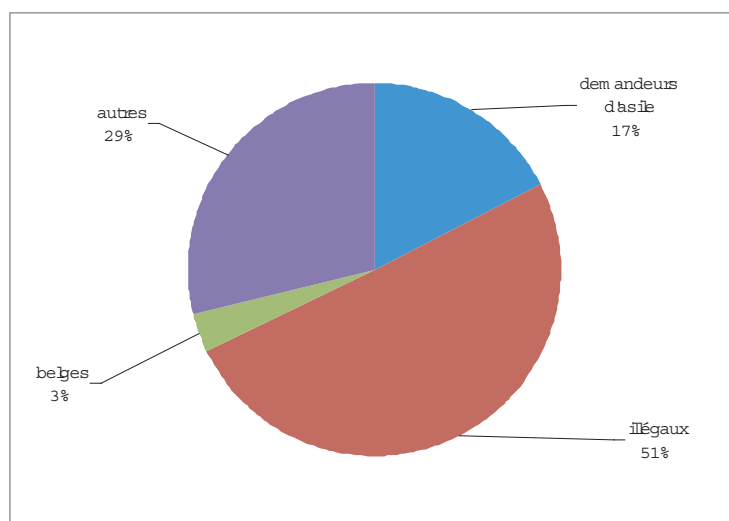
En 2007, les dépenses d'AMH représentent une intervention de 1.880.271 € dont 496.967 € payés par le CPAS sur fonds propres et 1.383.304 € facturés à l'Etat fédéral.¹⁰



146 personnes ont été suivies par l'ensemble des services d'aide médicale et hospitalière, en ce compris le **Relais-santé** et son aide médicale urgente.

En ce qui concerne plus spécifiquement le Relais santé, la répartition des bénéficiaires s'est établie comme suit en 2007 :

Demandeurs d'asile	480
Illégaux	1385
Belges	88
Autres	796
TOTAL	2749



Maintien à domicile

...«le champ qui paraissait jusqu'alors unifié autour de la notion d'aide et de soins à domicile se trouve aujourd'hui tirailé par de multiples enjeux, cette fois plus politiques et institutionnels... Les structures de coordination se multiplient : les grands acteurs institutionnels se positionnent aux côtés de prestataires de soins intéressés eux aussi par cette réorientation globale de la politique des soins... A la notion d'aide et de soins au domicile, se substitue à présent celle de malade en fin de vie nécessitant des soins palliatifs adaptés, de patient hospitalisé à domicile réclamant un suivi «xtra-muros» par l'intra-muros ...

Allons-nous assister demain à un retour du modèle culturel industriel sous la forme d'une nouvelle segmentation d'un secteur où l'approche globale du patient ne cesse pourtant d'être revendiquée par chaque acteur ?

Verrons-nous au contraire la réalisation d'une véritable approche multidisciplinaire intégrée du patient-sujet ou celui-ci continuera-t-il à être l'objet de soins hyper-spécialisés et hyper-segmentés, à son domicile cette fois ?¹¹

Les services à domicile, outre les défis évoqués supra, sont confrontés au quotidien au vieillissement de la population. La notion d' " aidant proche " traverse les nouvelles réglementations et témoigne sans aucun doute de la nécessité d' inclure ceux-ci dans l'aide intégrée organisée autour de la personne âgée. Solidarité des générations ou limite des finances publiques ?

Citons tout d'abord quelques chiffres évocateurs de l'activité de ces services à la population liégeoise en 2007 :

- 163 **aides familiales** (effectif de terrain, y compris les temps partiels) ont presté 162.297 heures chez 847 bénéficiaires.
- 16 agents ont servi 97.439 **repas à domicile**.
- 314 personnes ont bénéficié du service des **soins à domicile**. 9 infirmiers effectuent chacun une moyenne de 25 prestations par jour.
- Le service ELIS comptait 19,3 agents «équivalents temps plein» et 504 personnes ont utilisé le service, réparti comme suit :
 - * 102 bénéficiaires du service d'aide ménagère pour 5096 heures prestées
 - * 219 bénéficiaires du transport social pour 1644 heures prestées
 - * 133 bénéficiaires du service des aides techniciens pour 14766 heures prestées
 - * 50 bénéficiaires du service de jardinage pour 884 heures prestées.
- 913 bénéficiaires du **Centre de Coordination de Soins et de Services à Domicile**, dont 340 nouveaux cas.

Dès son agrément par la Région wallonne, il deviendra, dans le courant de cette année 2008, une Initiative de Développement de l'Emploi dans le Secteur des Services à finalité Sociale. Celui-ci couvrira le financement des services de transport social, de jardinage et des aides techniciens qui seront rassemblés dans ce nouveau service. Les aides ménagères constitueront un service à part, en collaboration avec Réinser.

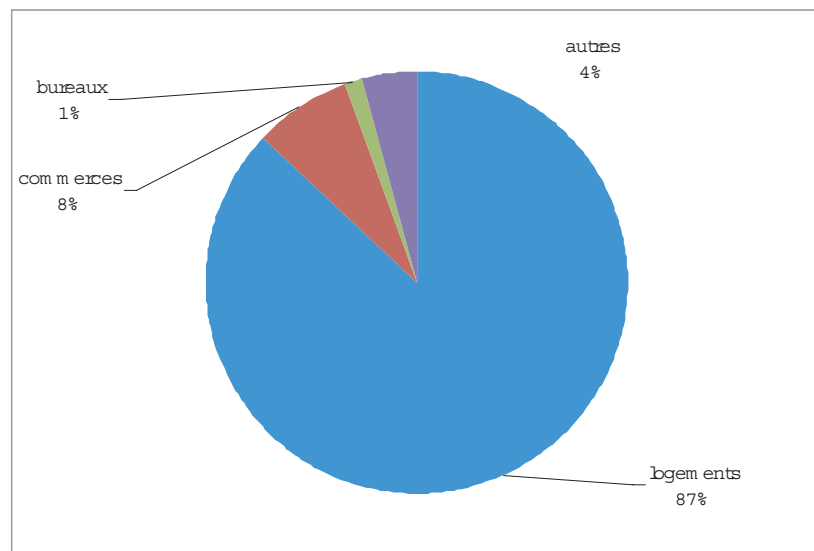
Pour répondre à la demande, un véhicule supplémentaire sera acheté en 2008 pour le transport social.



¹¹ Serge Jacquet dans la revue " L'observatoire " n°17 - 1997-1998 (...)

Patrimoine

En 2007, le CPAS possédait 1782 hectares de terrains, qui étaient loués à 266 fermiers, et louait 220 biens selon la répartition suivante :



La politique de rénovation du patrimoine sera poursuivie.

Un «travail par projets» soumis au CRAC nous permet d'aliéner des immeubles peu rentables ou situés hors Liège ainsi que des terrains, afin de restaurer les immeubles et de mieux les rentabiliser.

Le fonds de réserve généré par les ventes du patrimoine nous permettra de réaliser quelques grands chantiers tels **la caserne Saint-Laurent**, qui accueillera les services du dispositif d'Urgence sociale et de Maintien à domicile ainsi que le déménagement du «**Plope**¹²».

Le déménagement des services de l'Urgence sociale et du Maintien à domicile ne pourront s'effectuer qu'après la bonne réalisation des travaux au sein de la caserne Saint-Laurent.

Les recherches seront poursuivies en vue de trouver une situation plus adéquate pour le bâtiment dit du «Plope» dont l'état ne manque pas de nous préoccuper.

A noter aussi, au niveau des services, l'extension des services de médiation de dettes et d'énergie situés **rue Foidart**.

La nouvelle configuration du département de l'Action sociale, avec notamment, au niveau des **antennes**, la création d'un pôle jeune et le recadrage territorial de l'ensemble, permettra de résoudre l'engorgement actuel de certaines d'entre elles. Ce n'est qu'après l'évaluation du nouveau fonctionnement que l'on pourra décider de l'opportunité et de l'importance des rénovations suivantes.

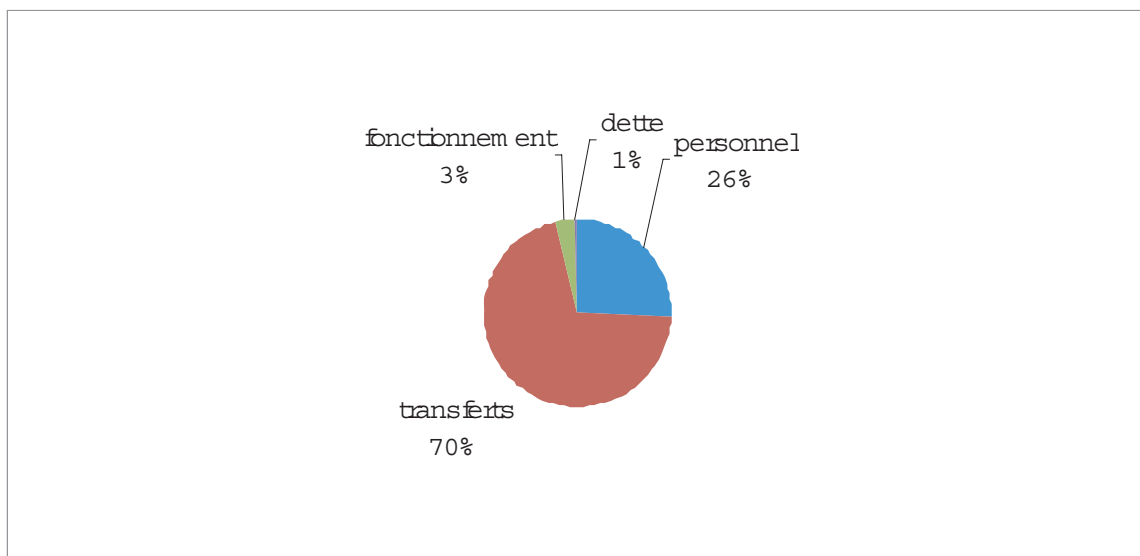
Il nous faut souligner ici le retard pris dans l'installation de cette «antenne jeune».

1. Service ordinaire

En €	Recettes	Dépenses	Boni	Mali
Exercices antérieurs	331.340	250.000	81.340	
Exercice propre	85.886.235	107.465.950		21.579.715
Prélèvements	576.700	600.787		24.087
Subside communal	21.522.462		21.522.462	
TOTAL	108.316.737	108.316.737		0

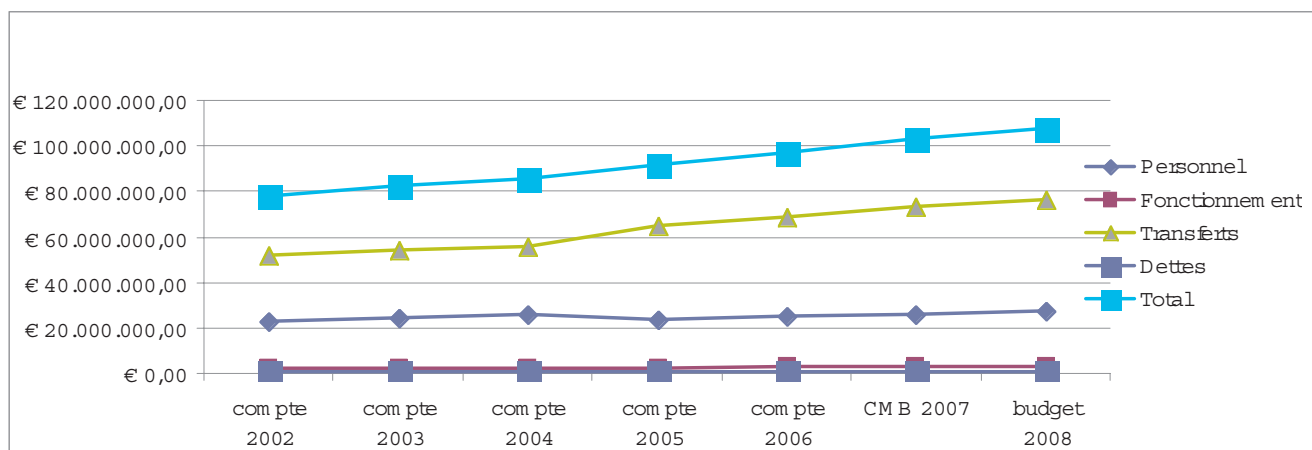
Dépenses

Personnel	27.431.040
Transferts	76.257.200
Fonctionnement	3.053.310
Dette	724.400
TOTAL	107.465.950



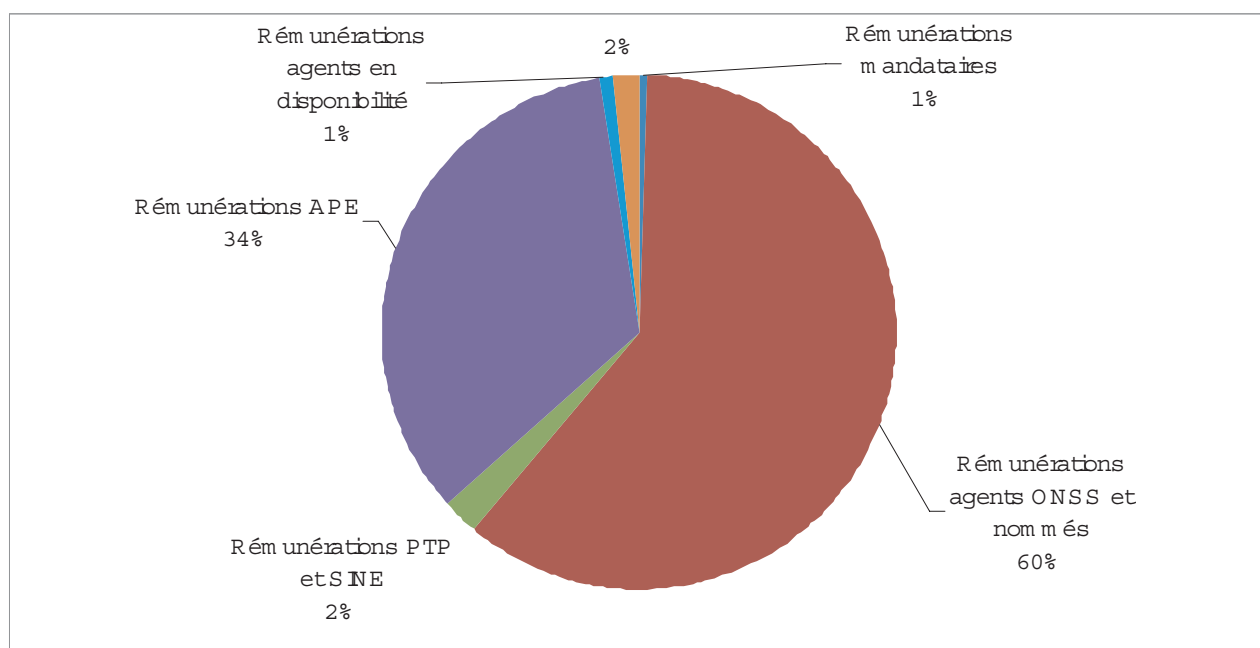
Evolution des dépenses

En €	Compte 2002	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	CMB 2007	Budget 2008
Personnel	22.960.219	24.660.856	26.113.839	23.594.107	25.023.010	26.079.610	27.431.040
Fonctionnement	2.090.555	2.658.258	2.468.753	2.672.502	2.841.113	2.892.350	3.053.310
Transferts	52.085.799	54.631.661	56.113.012	64.857.884	68.814.599	73.586.350	76.257.200
Dettes	775.702	609.652	537.098	454.805	407.473	701.580	724.400
Total	77.912.275	82.560.427	85.232.702	91.579.298	97.086.195	103.259.890	107.465.90



Dépenses de personnel

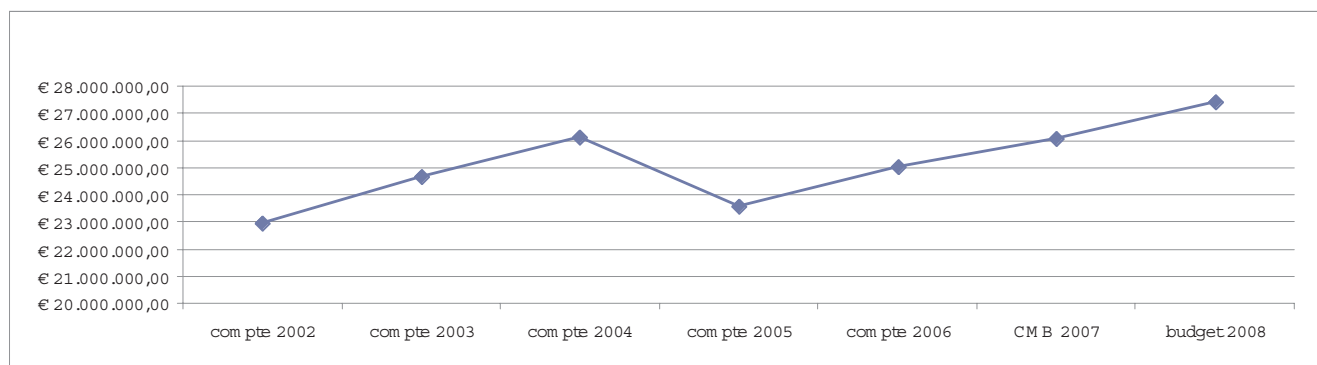
En €	Budget initial 2007	CMB 2007	Budget 2008
Rémunérations mandataires	157.070	159.570	165.780
Rémunérations agents ONSS et nommés	16.362.140	16.223.090	16.611.740
Rémunérations PTP et SINE	351.400	403.800	630.070
Rémunérations APE	8.600.970	8.558.380	9.353.120
Rémunérations agents en disponibilité	284.050	284.050	205.010
Autres	450.920	450.720	465.320
TOTAL	26.206.550	26.079.610	27.431.040



Evolution des dépenses de personnel

En €

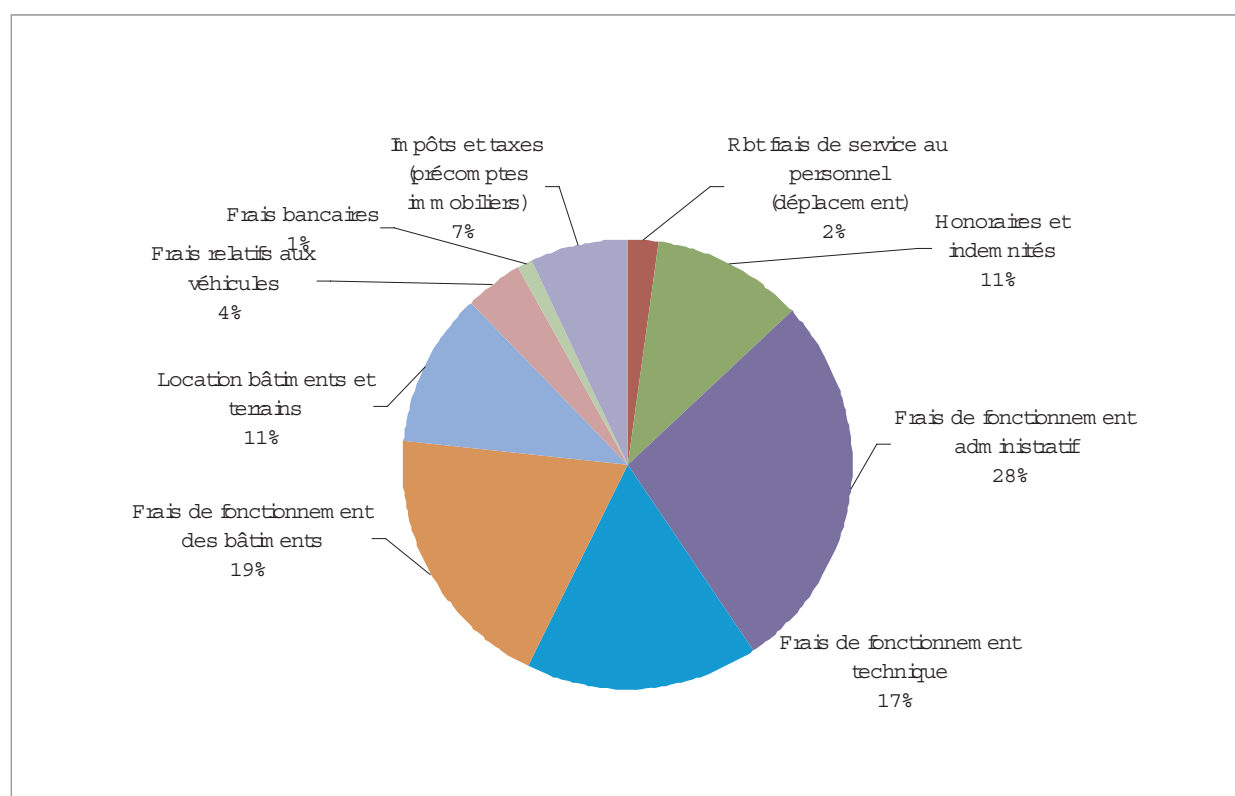
Compte 2002	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	CMB 2007	Budget 2008
22.960.219	24.660.856	26.113.839	23.594.107	25.023.010	26.079.610	27.431.040



Dépenses de fonctionnement

En €

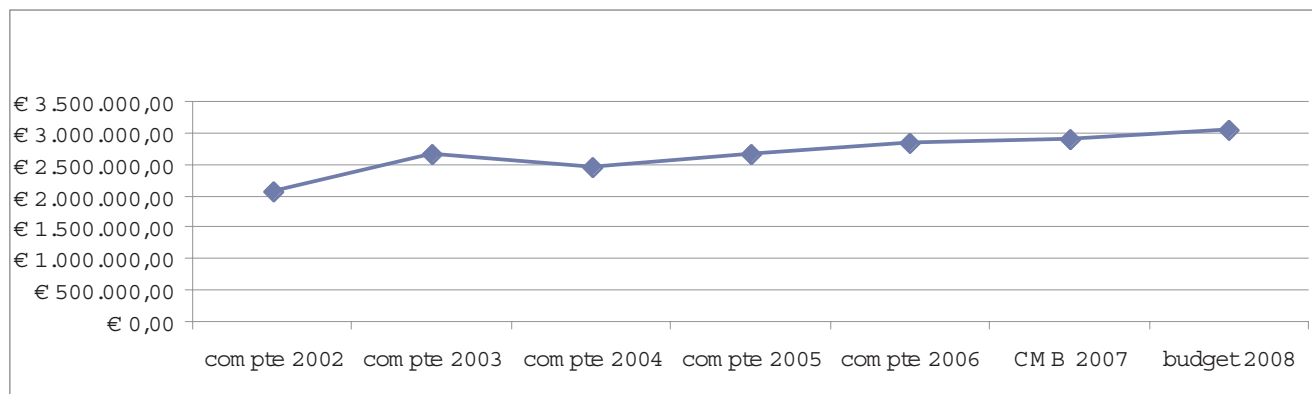
Rbt frais de service au personnel (déplacement)	67.650
Honoraires et indemnités	329.280
Frais de fonctionnement administratif	839.950
Frais de fonctionnement technique	508.900
Frais de fonctionnement des bâtiments	592.460
Location bâtiments et terrains	337.830
Frais relatifs aux véhicules	132.890
Frais bancaires	32.800
Impôts et taxes (précomptes immobiliers)	211.550
TOTAL	3.053.310



Evolution des dépenses de fonctionnement

En €

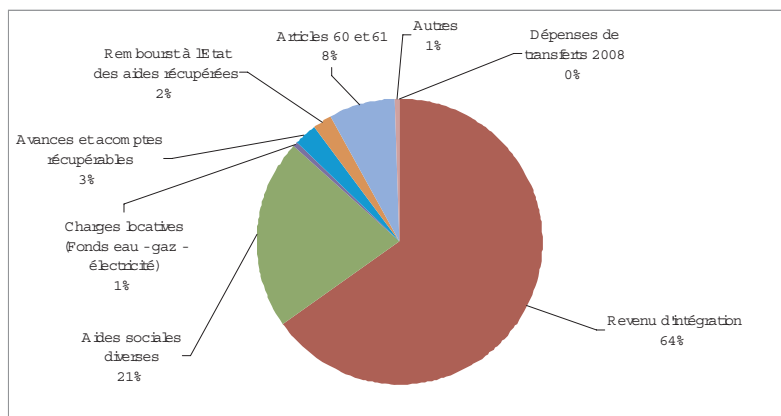
Compte 2002	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	CMB 2007	Budget 2008
2.090.555	2.658.258	2.468.753	2.672.502	2.841.113	2.892.350	3.053.310



Dépenses de transfert

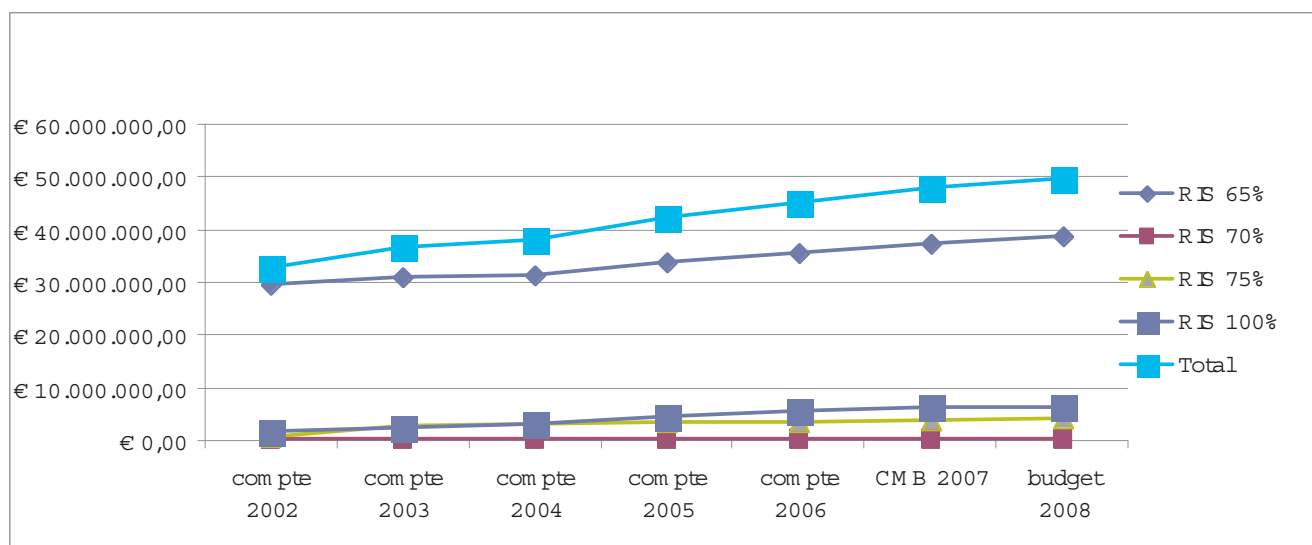
En €

Revenu d'intégration	49.743.180
Aides sociales diverses	16.311.410
Charges locatives (Fonds eau - gaz -électricité)	410.000
Avances et acomptes récupérables	1.947.000
Remboursement à l'Etat des aides récupérées	1.614.200
Articles 60 et 61	5.751.300
Autres	480.110
TOTAL	76.257.200



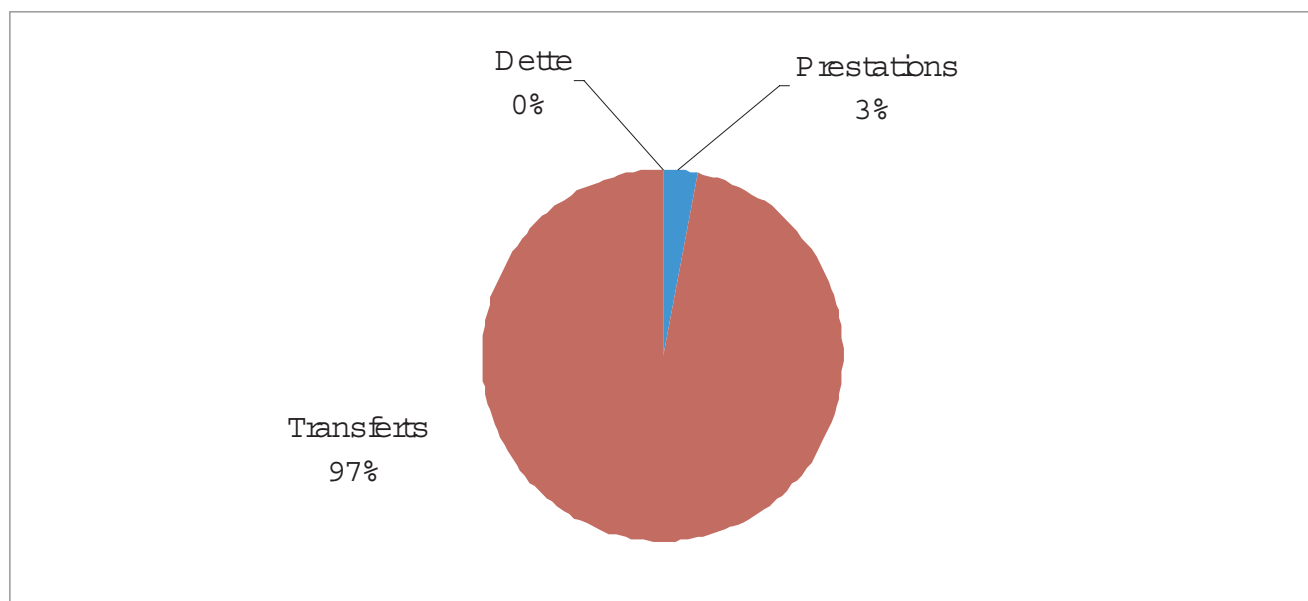
Evolution des dépenses de revenu d'intégration

En €	Compte 2002	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	CMB 2007	Budget 2008
RIS 65%	29.812.723	30.986.482	31.478.171	33.949.429	35.477.175	37.300.000	38.800.000
RIS 70%	377.863	260.996	310.992	302.698	296.300	250.000	250.000
RIS 75%	655.736	2.753.166	3.014.587	3.524.250	3.680.721	4.054.840	4.260.000
RIS 100%	1.928.926	2.540.361	3.225.099	4.659.459	5.731.994	6.273.720	64.33.180
Total	32.775.248	36.541.005	38.028.849	42.435.836	45.186.190	47.878.560	49.743.180



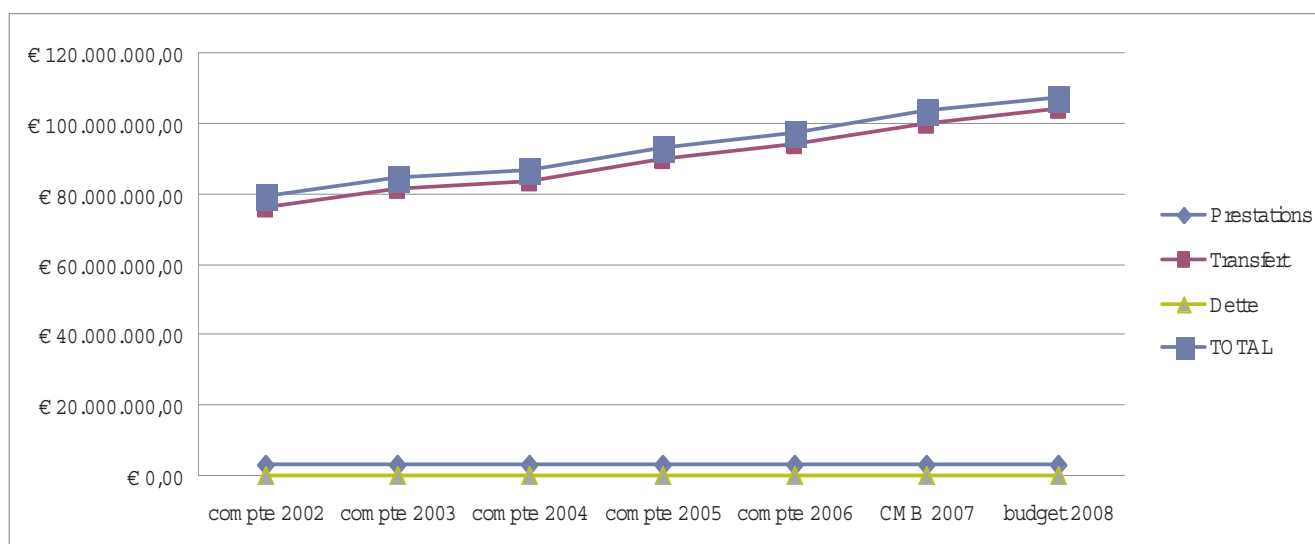
Recettes

En €	BUDGET INITIAL 2007	CMB 2007	BUDGET 20008	ECART CMB 2007 / B2008
Prestations	3.190.220	3.301.610	3.378.390	2,33%
Transferts	98.246.995	100.043.085	103.955.307	3,91%
Dette	43.000	59.000	75.000	27,12%
TOTAL	101.480.215	103.403.695	107.408.697	3,87%



Evolution des recettes

En €	Compte 2002	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	CMB 2007	Budget 2008
Prestations	2.984.022	3.018.460	3.111.433	3.056.153	3.161.752	3.301.610	3.378.390
Transferts	75.945.830	81.312.869	83.616.500	89.738.625	94.164.974	100.043.085	103.955.307
Dette	139.706	74.329	155.183	56.554	59.791	59.000	75.000
Total	79.069.558	36.541.005	38.028.849	42.435.836	45.186.190	47.878.560	49.743.180



Recettes de transfert

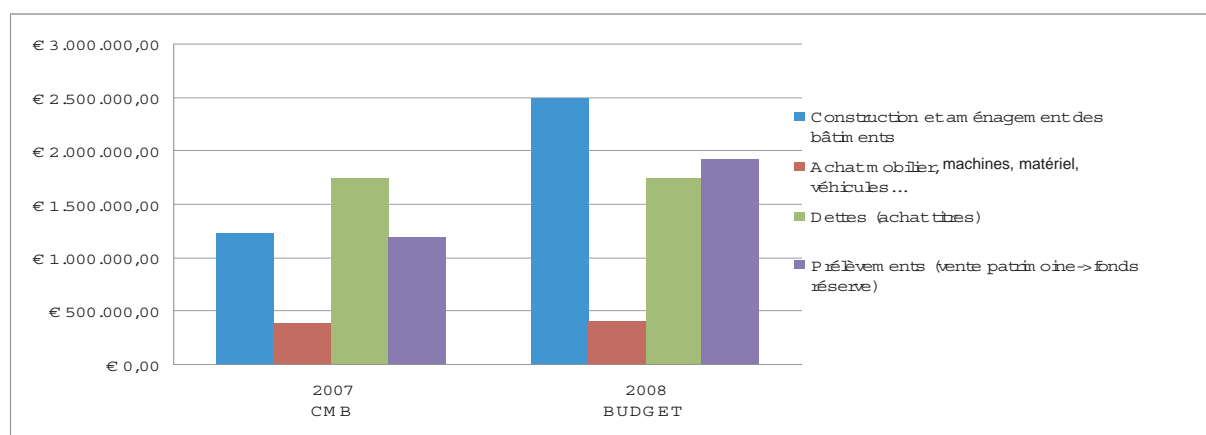
En €	BUDGET INITIAL 2007	CMB 2007	BUDGET 2008	ECART CMB 2007/2008
Dotation communale	20.806.335	20.806.335	21.222.462	2,00%
Dotation communale - intérêts débiteurs	300.000	300.000	300.000	0,00%
Fonds spécial de l'aide sociale	6.263.340	6.263.340	6.349.135	1,37%
Revenu d'intégration - subvention Etat 65%	23.530.000	24.245.000	25.220.000	4,02%
Revenu d'intégration - subvention Etat 70%	210.000	175.000	175.000	0,00%
Revenu d'intégration - subvention Etat 75%	2.891.130	3.041.130	3.195.000	5,06%
Revenu d'intégration - subvention Etat 100%	5.863.720	6.273.720	6.433.180	2,54%
Aide aux étrangers - subvention Etat 100%	12.279.890	13.754.820	14.053.360	2,17%
Récupération sur aides sociales	3.061.000	3.225.780	3.422.000	6,08%
Récupération avances et acomptes	1.426.900	1.848.700	1.849.650	0,05%
Subside APE	3.293.200	3.206.850	3.794.770	18,33%
Subside protection de la jeunesse	607.120	596.120	587.000	-1,53%
Subventions aides aux familles (F844.)	4.031.300	4.006.300	4.043.940	0,94%
Intervention des mutualités	247.500	281.000	304.000	8,19%
Fonds eau - gaz électricité	2.207.760	716.260	980.540	36,90%
Subsides divers	6.139.930	6.126.510	6.578.000	7,37%
Récupération art.60 et 61	4.878.610	4.928.610	5.247.730	6,47%
Intérêts et amortissements à charge de l'Etat	65.160	65.160	54.990	-15,61%
Divers	144.100	182.450	144.550	-20,77%
TOTAUX	98.246.995	100.043.085	103.955.307	3,91%

2. Service extraordinaire

En €	Recettes	Dépenses	Boni	Mali
Exercices antérieurs	1.282.433	0	1.282.433	
Exercice propre	6.304.800	6.579.600		274.800
Prélèvements	274.800	274.800		
TOTAL	7.862.033	6.854.400	1282433	274.800
Résultat				1.007.633

Dépenses

En €	CMB 2007	BUDGET 2008	ECART CMB 2007 / CMB2008
Construction et aménagement des bâtiments	1.230.000	2.495.000	102,85%
Achat mobilier, machines, matériel, véhicules...	390.600	407.800	4,40%
Dettes (achat titres)	1.750.000	1.750.000	0,00%
Prélèvements (vente patrimoine->fonds réserve)	1.200.000	1.926.800	60,57%
TOTAUX	4.570.600	6.579.600	43,95%



Recettes

En €	CMB 2007	BUDGET 2008	ECART CMB 2007 / CMB 2008
Transferts (legs, subventions...)	950.000	353.000	-62,84%
Investissements (vente biens mob. et immobiliers)	1.200.000	1.926.800	60,57%
Dettes (vente de titres, emprunts à contracter)	2.040.600	1.750.000	-14,24%
Prélèvements sur Fonds de réserve extraordinaire	380.000	2.275.000	498,68%
TOTAUX	4.570.600	6.304.800	37,94%

